

Madame Agnès BUZYN
Ministre des Solidarités et de la Santé
14 avenue Duquesne
75350 PARIS SP 07

Paris, le 11 janvier 2018

Lettre recommandée avec A.R. n° 2C 121 095 7632 4

Référence : JMF/MO-01/2018

Objet : Dépôt d'un préavis de grève

Madame la Ministre,

La Fédération CFTC Santé Sociaux vous informe d'un dépôt de préavis de grève nationale :

du lundi 29 janvier 2018 (19 heures) au mercredi 31 janvier 2018 (08 heures),

couvrant l'ensemble des personnels et agents des secteurs public et privé dans les établissements EHPAD (maisons de retraite), ainsi que les personnels intervenant à domicile auprès des personnes âgées, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Nos revendications portent sur :

- La fin de l'application de la réforme de la tarification,
- La fin de l'application des décrets de décembre 2016 visant à réduire les budgets,
- Le maintien et la pérennisation de tous les postes car ils répondent à de réels besoins,
- L'ouverture aux salariés concernés des formations qualifiantes correspondant aux fonctions effectuées,
- La mise en place dans les meilleurs délais des ratios de personnels préconisés dans le cadre du Plan Solidarité Grand Age 2007-2012,
- La réorganisation du financement de l'aide à domicile pour que la pérennisation du secteur ne se fasse plus au détriment des conditions de travail des salariés,
- Le renforcement de la formation et la promotion professionnelle en établissement et à domicile car la qualité de vie et le respect des personnes âgées fragilisées ne peut passer que par la qualité des conditions de travail et le respect des salariés,
- La mise en place d'un financement pérenne et solidaire de l'aide à l'autonomie prenant en compte les besoins humains,
- La valorisation de l'exercice professionnel auprès des personnes âgées.

La CFTC demande que soit engagée une large réflexion sur le regard que porte notre société sur le vieillissement, les personnes âgées et les salariés à leur service.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Le Président,
Jean-Marie Faure

